



Valider le permis tunisien en france

Par lili, le **03/04/2011** à **16:46**

Bonjour,
mon mari tunisien à un visa vie privée et familial depuis octobre 2010 valable 1 an soit jusque octobre 2011. 2 mois avant l'expiration du visa il devra faire une demande de carte de séjour en préfecture.

Il souhaite repartir ce mois ci en tunisie passer son permis de conduire et le valider en france avant de faire la demande de titre de séjour en août 2011.

Est ce possible?

car d'après ce que j'ai pu lire sur internet certaines personnes disent qu'il faut le valider avant le titre de séjour mais ne précise pas si le permis doit être obtenu avant le visa?

Merci pour vos réponses.